



LA SOBRIÉTÉ

PEUT-ELLE ÊTRE HEUREUSE ?

INFOGRAPHIE

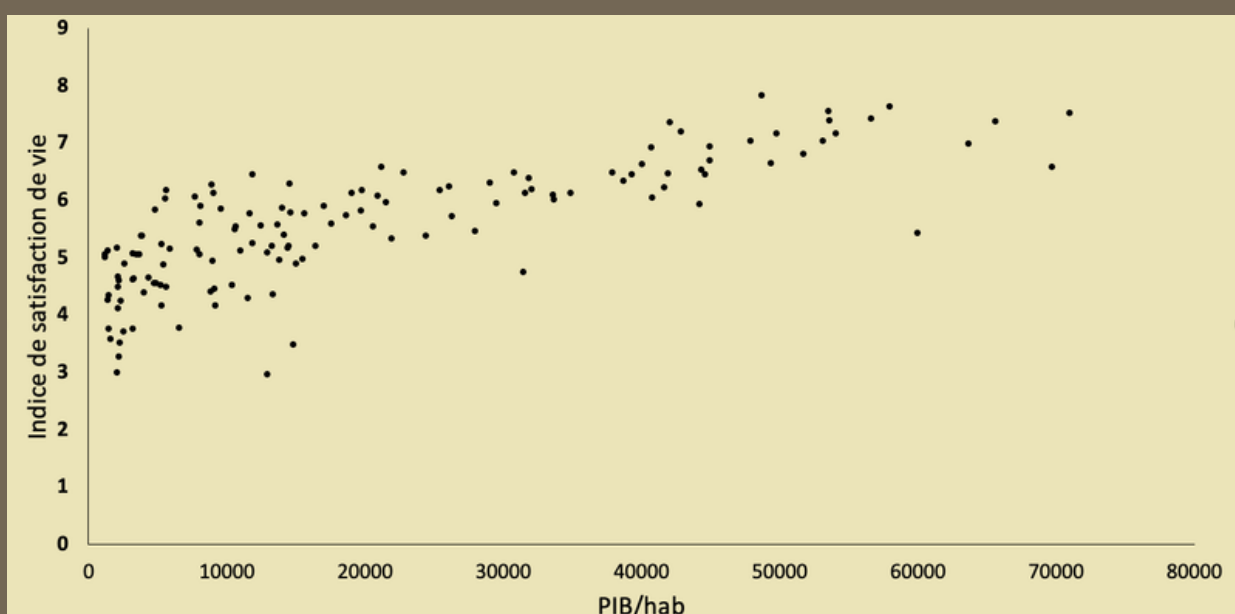
Avons-nous besoin de croissance économique pour être heureux ?

La sobriété pourrait-elle nous rendre malheureux ?

Les données statistiques montrent un paradoxe : à partir d'un certain niveau de richesse, le bonheur ne progresse plus... mais l'absence de croissance génère du mal-être. Peut-on faire rimer sobriété et bonheur dans une société qui dépend de la croissance ?

À PARTIR D'UN CERTAIN NIVEAU, LE PIB N'ACCROÎT PLUS LA SATISFACTION DE VIE

Richesse et satisfaction de vie des nations en 2021 ⁽¹⁾



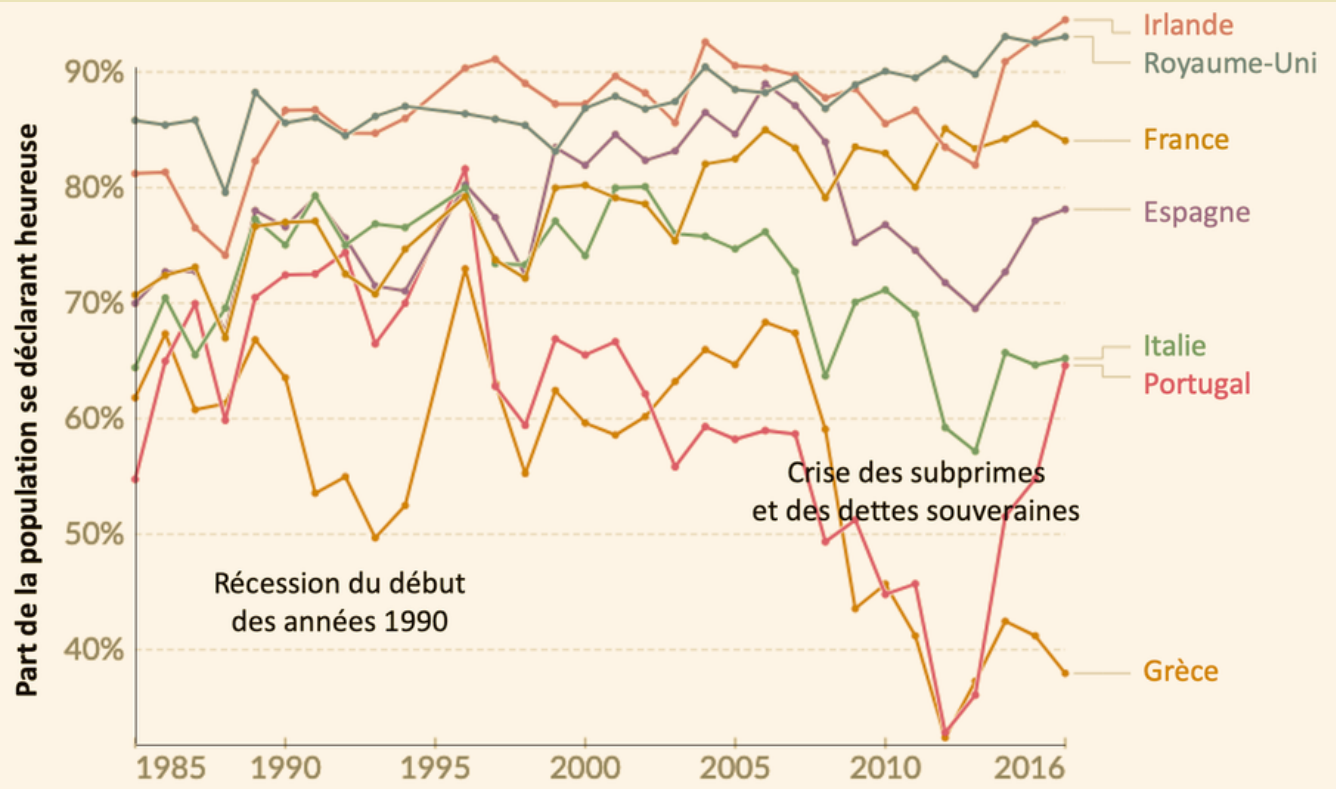
La richesse est mesurée ici par le **PIB/hab** (en \$ et parité de pouvoir d'achat)

La satisfaction est mesurée par l'**indice de satisfaction de vie** (réponse à une enquête sur le bien-être ressenti, entre 0 et 10)

Au-delà de 15 à 20 000 \$/hab, la corrélation entre richesse et satisfaction s'affaiblit. Au-delà de 40 000, elle devient nulle.

MAIS L'ABSENCE DE CROISSANCE PEUT GÉNÉRER DU MAL-ÊTRE

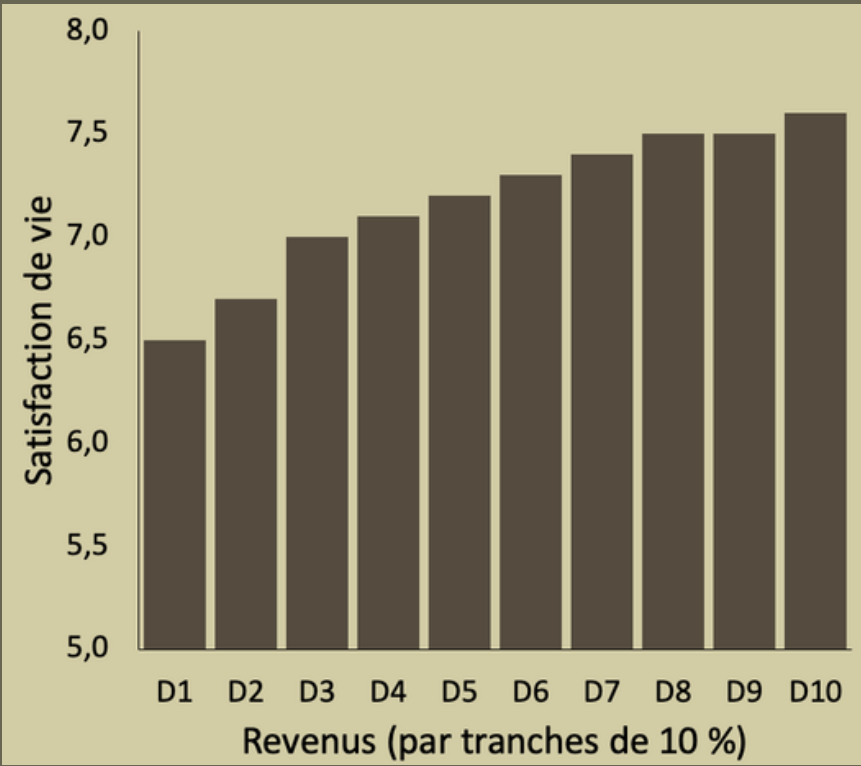
Récession et bien-être dans les pays européens (1985-2016)⁽¹⁾



Même dans les pays riches, l'absence de croissance génère du mal-être. En période de crise économique et de récession, par exemple, la part de la population se déclarant heureuse tend à baisser.

ET LA SATISFACTION DE VIE RESTE FORTEMENT CORRÉLÉE AUX REVENUS

Satisfaction de vie et revenus en France (2017)⁽²⁾



À l'intérieur des pays riches, la satisfaction de vie progresse avec le niveau des revenus. En France, les 10% les plus riches déclarent plus d'un point de satisfaction de vie que les 10% les plus pauvres.



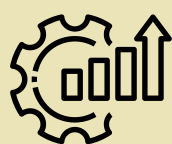
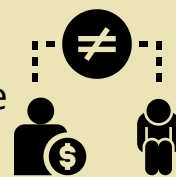
Les **revenus** sont répartis par **déciles** : D1 équivaut aux 10 % des Français ayant les revenus les plus faibles, D10 aux 10 % ayant les revenus les plus élevés.
La satisfaction de vie est mesurée par l'**indice de satisfaction de vie** (réponse à une enquête sur le bien-être ressenti, entre 0 et 10)

PLUSIEURS RAISONS EXPLIQUENT CES PARADOXES



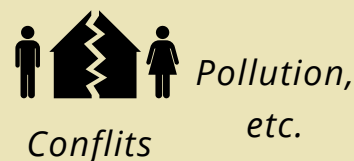
Le bonheur est **"borné"** : on ne peut pas aller au-delà de 10/10.
La richesse n'a pas de limites : on peut toujours vouloir plus.

Le bonheur est **"relatif"** et **"culturel"** : on se situe par rapport aux autres (ex. les plus riches), et dans une culture qui véhicule des normes en matière de consommation (ex. la publicité).



Du fait des gains de productivité, il faut de la croissance pour limiter le **chômage**, autre facteur de mal-être.

Une partie de la croissance est générée par des activités qui rendent malheureux : les **coûts défensifs**...



...au contraire, de nombreuses activités qui rendent heureux ne sont **pas comptabilisées dans le PIB** !

DES FRANÇAIS PIÉGÉS PAR CE PARADOXE : ENTRE ASPIRATIONS À LA SOBRIÉTÉ ET À CONSOMMER PLUS ⁽³⁾

La sobriété : une aspiration forte...

En 2021 : **58 %** des Français pensent qu'il faudra **changer nos comportements** face au changement climatique



88 % trouvent que **la société nous pousse à consommer** sans cesse



83 % aspirent à une société dans laquelle la consommation prend moins de place



...qui a du mal à être volontairement choisie

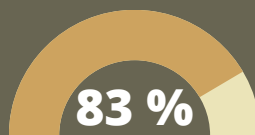


60 % des Français souhaitent se payer plus souvent des choses qui leur font plaisir

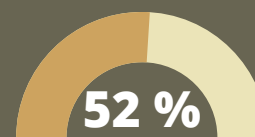
35 % reconnaissent qu'ils cèdent facilement à la tentation lors de leurs achats



Une manière de rejeter la faute sur le système... ou une volonté d'en changer les règles ?



des Français pensent qu'il faut **revoir tout ou partie du système économique**



pensent qu'il faut **sortir du mythe de la croissance infinie**

Sources : (1) Ortiz-Ospina E., Roser M., 2017. "Happiness and Life Satisfaction", in *Our World in Data*, mai 2017, URL : <https://ourworldindata.org/happiness-and-life-satisfaction>

(2) Gleizes F. Grobon S. 2019. "Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du territoire de résidence" in *INSEE Focus* n°139, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3693199>

(3) ADEME, 2021. "La sobriété : une aspiration croissante, pas encore un projet de société", Dossier in *La lettre ADEME stratégie*, juin 2021.

Illustration : © Charlotte Rousselle - Métropole de Lyon